

Communiqué du 14 SEPTEMBRE 2020

**LOGEMENT COMMUNAL VACANT
(Rez-de-Chaussée)**

L'appartement communal situé au 76 rue du Capitaine PATURAUD s'est libéré fin août.

Après des travaux de rénovation, il sera **disponible le 1^{er} octobre**.

Il s'agit d'un **F3** (deux chambres, une pièce à vivre faisant cuisine et salon, une salle de bain et toilettes indépendantes et une buanderie) d'une surface de 78.50 m² avec un parking privatif et une dépendance extérieure commune aux deux logements.

Le loyer est fixé à **570 euros** plus les charges (entretien de la chaudière et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Le dossier de candidature est à déposer en mairie (courrier accompagné d'un justificatif de domicile, copie des 3 derniers bulletins de salaire et du dernier avis d'imposition sur le revenu).

En cas de candidatures multiples, l'attribution du logement se fera en prenant en compte les critères familiaux.

AFFOUAGES

Au regard de la situation sanitaire, nous avons accordé un délai supplémentaire aux affouagistes pour façonner et vidanger leur bois.

Nous vous demandons désormais de terminer au plus vite votre part et de l'évacuer **pour le 15 octobre 2020** afin de profiter du temps sec pour une vidange respectueuse des chemins et layons.

Nous rappelons que conformément au règlement, toute part non façonnée est systématiquement réaffectée au demandeur qui ne pourra évidemment prétendre à une nouvelle part sur la campagne 2020/2021.

NETTOYONS LA NATURE

Notez d'ores et déjà la date du **samedi 3 octobre au matin** pour l'opération nettoyons la nature et rendons propre notre village.

Le Maire E. PAYEUR